



Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12
Quorum : 7

Convoqués le : 03/06/2025

CONSEIL MUNICIPAL En date du 10 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Bonnieux, légalement convoqué s'est réuni au lieu de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal RAGOT, Maire.

Etaient présents : Monsieur Pascal RAGOT, Monsieur Yannick MEYSSARD, Madame Evelyne BLANC, Madame Emilie TEMPIER, Madame Nathalie LOMBARD, Madame Laetitia AGNEL, Madame Cécile CHEVALIER, Monsieur Patrick DEVAUX, Monsieur Pierre-Marie ALBERT et Monsieur Serge AGNEL.

Pouvoir : Monsieur Claude RAVOIRE à Monsieur Patrick DEVAUX, Monsieur Alexis BOUTIERE à Madame Emilie TEMPIER, Monsieur Jérôme CASALIS à Monsieur Pascal RAGOT.

Absent :

A été élue secrétaire de séance : Madame Cécile CHEVALIER.

ORDRE DU JOUR

- Renouvellement de la ligne de trésorerie pour l'année 2025-2026
- Régularisation de la taxe foncière d'un locataire de la commune (versée à tort aux services fiscaux).
- Motion contre l'exploitation biomasse – centrale de Provence exploitée par GazelEnergie Génération.
- Demande d'achat d'un terrain communal par des administrés.
- Adhésion au dispositif de lutte contre les dépôts sauvages, de la Région.
- Subvention à l'association Amapa Bonnieux.
- Subvention à l'association de l'entente des pongistes aptésiens.
- Subvention à l'association Parasôl.
- Subvention à l'amicale des Sapeurs-Pompier.
- Subvention à l'Union Départementale des Sapeurs Pompier.
- Subvention à l'association des vieux crampons.
- Subvention exceptionnelle à l'association Choréart.
- Questions diverses.

-
- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 Mai 2025.
Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 Mai 2025 ; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
 - Délibération N°10.06.25-01 : Renouvellement de la ligne de trésorerie pour l'année 2025-2026; **approuvé douze voix pour et une abstention.**



- Délibération N°10.06.25-02 : Régularisation de la taxe foncière d'un locataire de la commune (versée à tort aux services fiscaux) ; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
- Délibération N°10.06.25-03 : Motion contre l'exploitation biomasse – centrale de Provence exploitée par GazelEnergie Génération ; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
- Délibération N°10.06.25-04 : Demande d'achat d'un terrain communal par des administrés ; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
- Délibération N°10.06.25-05 : Adhésion au dispositif de lutte contre les dépôts sauvages, de la Région ; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
- Délibération N°10.06.25-06 : Subvention à l'association Amapa Bonnieux ; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
- Délibération N°10.06.25-07 : Subvention à l'association de l'entente des pongistes aptésiens ; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
- Délibération N°10.06.25-08 : Subvention à l'association Parasôl; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
- Délibération N°10.06.25-09 : Subvention à l'amicale des Sapeurs-Pompiers ; **approuvé douze voix pour et une abstention.**
- Délibération N°10.06.25-10 : Subvention à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers; **approuvé douze voix pour et une abstention.**
- Délibération N°10.06.25-11 : Subvention à l'association des vieux crampons ; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
- Délibération N°10.06.25-12 : Subvention exceptionnelle à l'association Choréart ; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
- Questions diverses.

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures 45 minutes.

La secrétaire,
Cécile CHEVALIER

Le Maire,
Pascal RAGOT

